

Projet d'achat du Cénacle par le Père d'Alzon

Conférence donnée le 29 juin 2012 à Saint-Pierre en Gallicante, Jérusalem.

Les Augustins de l'Assomption (dits assomptionnistes) et les Oblates de l'Assomption fêtent cette année les 150 ans de la fondation de ce qu'à l'Assomption nous appelons « la Mission d'Orient ».

Deux lettres reçues à cette occasion, l'une du pape Benoît XVI et l'autre du patriarche oecuménique Bartholomeos 1er de Constantinople, viennent encourager puissamment nos congrégations engagées dans cette Mission d'Orient, en Bulgarie, Roumanie, Russie, Grèce, Turquie, et Jérusalem.

La date retenue comme date anniversaire de cette fondation est le 3 juin 1862. Ce jour-là, au cours de l'audience publique accordée aux pèlerins de Nîmes, venus à Rome pour la canonisation des martyrs japonais, Pie IX déclara, en s'adressant au P. d'Alzon : « *Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident* ». Cette formule, restée célèbre à l'Assomption, a été considérée par la suite dans l'imaginaire assomptionniste comme une prophétie, puisque l'Assomption n'avait pas d'œuvre en Orient. Mais pour le P. d'Alzon, cette formule n'était pas une surprise absolue, car il avait, sinon des œuvres en Orient, du moins déjà des projets pour Jérusalem.

Des projets pour Jérusalem ?

Voilà qui n'est pas sans intérêts pour un auditoire tel que le vôtre, qui ne savait sans doute pas que le Père d'Alzon avait entrepris, dans les années 1861-1863, des démarches pour acheter le Cénacle en vue d'y établir un séminaire maronite, et acheter le tombeau de la Vierge (en fait le terrain de la Dormition) pour y établir les Religieuses de l'Assomption. Cela ne se trouve pas relaté dans les livres d'histoire, et nous ne saurons jamais si le cours de l'histoire en aurait été changé, et ce que serait le Cénacle aujourd'hui...

L'origine de ce projet se situe en fait au Liban où les chrétiens maronites (province ottomane de Syrie à l'époque) viennent de subir plusieurs massacres de la part des Druzes et des Musulmans. En mai 1860, un incident entre druzes et chrétiens déclenche les massacres. Les chrétiens sont tués au Liban, dans l'anti-Liban et jusqu'à Damas, ville dans laquelle 5.000 chrétiens sont massacrés le 9 juillet. Le bilan des victimes, presque toutes hommes ou enfants mâles, est diversement évalué. Le corps expéditionnaire français l'évaluera à un peu plus de 10.000 morts. Ces chiffres, dramatiques, sont rapportés aux cours européennes par des courriers ou par des religieux arrivant du Liban. L'émotion est grande, les milieux catholiques français sont scandalisés et réclament à l'Empereur une intervention, s'appuyant sur le rôle de défenseur des Chrétiens d'Orient que joue la France depuis les Capitulations (et qui a motivé son implication dans la guerre de Crimée en 1853-1856 ; en signe de reconnaissance, le Sultan fera don de l'église Sainte Anne à la France, ainsi que d'Abu Gosh). Napoléon III reprend donc à son compte la vocation de la France à protéger les chrétiens, instaurée par

François 1er et Soliman le Magnifique. Toutefois, afin de ne pas mécontenter les autres puissances européennes, Napoléon III organise des conférences réunissant à Paris des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de la Turquie. Les conférences aboutissent le 3 août 1860 à la signature d'un protocole d'intervention. Il établit l'organisation d'une force européenne pouvant compter jusqu'à 12.000 hommes, et dont la France a la charge de fournir la moitié. Cette expédition ne doit durer que 6 mois, et constituer une aide au Sultan dans une contrée arabe de son empire. Le commandant en chef du corps expéditionnaire devra donc se mettre en contact avec le commissaire extraordinaire de la Sublime Porte dès son arrivée en Syrie. En fait, seule la France tient parole : elle envoie à la mi-août un contingent de 7.000 soldats. L'expédition de pacification dura du mois d'août 1860 au mois de juin 1861.

L'accueil en France d'orphelins syriens :

En France, en réponse à l'appel de l'Œuvre des écoles d'Orient, les évêques demandent aux catholiques d'accueillir des orphelins. Le P. d'Alzon, participant à cet élan de générosité décide donc d'en recevoir dans son collège de Nîmes. Dans une lettre du 25 janvier 1861, la fondatrice des Religieuses de l'Assomption, Mère Marie-Eugénie de Jésus, canonisée le dimanche 3 juin 2007, (et par une étrange coïncidence au jour anniversaire de la bénédiction reçue du Pape Pie IX) écrit au Père d'Alzon : « ...*Nos sœurs de Nîmes me parlent de petits Syriens que vous adoptez. Où donc trouvez-vous des ressources avec la charge présente du collège et votre peu de revenus ces années-ci ?...* »

Nous trouvons la réponse à cette question dans la lettre que le Père d'Alzon écrit le 26 janvier 1861 au cardinal Barnabo, préfet de la Propagande :

« Eminence, Parmi les malheurs qui viennent de frapper les catholiques de Syrie, un des plus grands, ce me semble, c'est le danger où ils sont que leur pauvreté ne les expose, dans quelques années, à être privés des secours religieux. J'ai cru bien faire, en profitant de ce que la mort de ma mère a laissé une certaine somme à ma disposition, pour appeler dans une maison d'éducation que je dirige 7 à 8 jeunes Maronites ou Grecs de Damas. La Providence m'a déjà bien servi, car, ayant prié la supérieure des Soeurs de Charité de notre ville d'écrire à Beyrouth pour faire venir 6 jeunes Maronites, le curé de l'église grecque qui était à Marseille l'a su et m'a prié de me charger de son frère, jeune homme de dix-huit ans qui a pu échapper aux massacres de Damas et qui voudrait se consacrer à l'état ecclésiastique. J'ai été d'autant plus aise de le recevoir que j'ai là un interprète pour les jeunes Maronites qui vont m'arriver: le jeune Joseph Abdou a passé huit mois au collège des Jésuites du mont Liban et sait un peu de français.

J'ai demandé des jeunes gens de quatorze à quinze ans qui voulussent être prêtres. Je leur ferai donner les principes du latin et je leur ferai suivre un cours de philosophie et de théologie, de façon à ce qu'ils puissent être ordonnés prêtres vers 24 ou 25 ans. Si mon projet est béni de Dieu, je les renverrai dans leur pays, dans une dizaine d'années. Ils auront conservé la science de la langue maternelle, chose qui me paraît très importante; ils pourront

former une communauté, à l'aide de laquelle ils se soutiendront dans la prière et conserveront, à leur retour dans leur pays, le zèle que nous aurons cherché à leur inspirer. »

Le Père d'Alzon est très conscient des problèmes que peut poser la formation sacerdotale dans un cadre romain de jeunes gens de rites différents, c'est pourquoi il a adressé au cardinal Barnabo, préfet de la Propagande cette lettre qui témoigne, selon l'expression du P. Vailhé, son biographe, à la fois d'une charité bien entendue et d'une intelligence bien rare alors des questions orientales (Vie du Père d'Alzon, II, p. 327)

La réponse de la Propagande ne parvint pas à destination, mais au mois de mai suivant, lors d'un voyage à Rome, le P. d'Alzon eut l'occasion de s'entretenir directement avec le cardinal Barnabo auquel, à sa demande, il remit un mémoire résumant et complétant sa lettre. Malgré quelques répétitions, il est intéressant de citer quelques passages de ce mémoire, car ils révèlent les qualités d'éducateur qu'était le Père d'Alzon, et aussi sa lucidité quant à l'avenir :

« 1..... avoir des prêtres, à qui la facilité de parler la langue nationale permettrait de faire un bien que les missionnaires étrangers doivent accomplir difficilement au même degré.

2° En me chargeant d'un certain nombre d'enfants, je leur facilite la possibilité de parler entre eux la langue maternelle, ...

3° Peut-être, avec de pareils sujets, serait-il possible de fonder un jour un séminaire sur les lieux, comme après le concile de Trente on en fonda en Europe. Mais ceci est une idée à laquelle je me permets de croire qu'il n'est pas temps de s'arrêter; je l'indique seulement.

8° Je dois faire observer à Votre Eminence que, pour ne pas aller trop vite, mon intention actuelle est de me charger seulement de huit jeunes gens. Plus tard, si Dieu bénit l'entreprise, je serais heureux de faire quelque chose de plus.

Je me résume. Mon but est d'élever quelques jeunes Syriens pour l'état ecclésiastique, avec les ressources pécuniaires dont je crois pouvoir disposer, et sous la direction de la Propagande dont je réclame les conseils et quelques grâces spirituelles. »

Le cardinal Barnabo répondit à ce mémoire par une lettre, du 17 août 1861. Il dit que Mgr Valerga, patriarche de Jérusalem et pro-délégué apostolique de Syrie, est du même avis que lui. Tout projet qui tend à améliorer le clergé oriental sous le double rapport de l'instruction et des vertus sacerdotales ne peut qu'être encouragé. La difficulté du rite à suivre n'en est pas une: on demande au S. Siège pour les élèves la faculté de suivre le rite latin durant leur formation intellectuelle. Pour le reste, le P. d'Alzon n'a qu'à s'adresser à Mgr Valerga.

Six petits Syriens furent amenés à Nîmes par M. Abdou, curé arménien de Marseille, le 10 mai 1861. Le P. d'Alzon a donc dû les voir avant son départ pour Rome. A ces six enfants il faut ajouter Joseph Abdou, qui se trouve à Nîmes depuis le début de l'année, et dont le Père d'Alzon avait parlé au cardinal Barnabo dans sa lettre du 26 janvier 1861. Le huitième

est sans doute un jeune cousin du curé pour lequel M. Payan d'Augery directeur de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient à Marseille, sollicitait l'hospitalité du collège de l'Assomption.

Le 1^{er} septembre 1861 l'abbé Payan d'Augery écrit au Père d'Alzon que le fils d'un habitant d'Alep lui est recommandé par le procureur général des moines maronites à Rome. L'enfant se trouvait à Marseille, et l'abbé attendait la décision du P. d'Alzon avant de le lui envoyer. *"Est-il opportun, avait-il écrit, de grossir votre colonie masculine?... j'en connais les charges et j'essaie d'arrêter ce flux qui bientôt vous envahira"*. La réponse du Père d'Alzon sera négative ; il se limite aux huit jeunes gens.

Mais revenons à la question du Cénacle.

Nous pouvons noter qu'au point N°3 du mémoire remis en mai 1861 au Cardinal Barnabo, alors que les jeunes maronites viennent tout juste d'arriver à Nîmes, le Père d'Alzon écrit : *« Peut-être, avec de pareils sujets, serait-il possible de fonder un jour un séminaire sur les lieux, comme après le concile de Trente on en fonda en Europe. Mais ceci est une idée à laquelle je me permets de croire qu'il n'est pas temps de s'arrêter; je l'indique seulement. »*

Le P. d'Alzon avait donc l'idée de former les huit séminaristes recueillis à l'Assomption, et, avec ce noyau, élever plus tard quelques-uns de leurs compatriotes en Palestine, dans une maison qui leur serait spécialement destinée. Malgré la réserve dont s'entoure sa lettre à la Propagande, il multipliait, en effet, les démarches pour la fondation d'un Séminaire maronite à Jérusalem.

La question du Cénacle apparaît pour la première fois le 17 septembre 1861 dans la lettre du Père d'Alzon à la Mère Marie-Eugénie. M. Louis de Beaudicourt, auteur de « La France en Syrie » (1860), avait proposé aux Religieuses de l'Assomption une fondation à Beyrouth. Le Père d'Alzon répond : *« Ma chère fille, Ne me parlez pas trop de l'établissement de Syrie. Je crois qu'en ce moment on pourrait ravoir le tombeau de la Sainte Vierge. Jugez si l'idée de M. L[ouis] de Baud[icour] m'irait. Le Cénacle et le tombeau de la Sainte Vierge sont, depuis quelque temps, mes deux grandes préoccupations. Du reste, j'ai reçu une lettre du card[inal] Barnabo, me disant à propos des Maronites qu'il a écrit sur mon compte au patriarche de Jérusalem, de qui Beyrouth dépend. Je suis sûr d'être très bien accueilli par lui, et vous, par conséquent, le serez. Du reste, il est très bien pour tout établissement à créer en faveur de la Syrie. Si vous donnez suite à ce projet, j'ai des pièces et des renseignements à vous fournir. La situation peut être très délicate, mais on peut s'en tirer, je crois, en s'appuyant sur le patriarche et la Propagande. »*

Le 19 septembre 1861, Mère Marie-Eugénie répond : *« Je reçois votre lettre du 17 et je ne comprends pas très bien ce que vous me conseillez pour le projet de Mr de Beaudicourt. Que pensez-vous que je doive lui répondre ? Nos sœurs m'ont rappelé il y a quelques jours par hasard que nous avions eu une des années précédentes la visite et la messe d'un évêque syriaque qui voulait absolument à cause du nom de notre Religion nous établir au tombeau de la Ste Vierge et qui ne demandait pour cela que notre consentement. Mais quelle sécurité pourrait-on avoir dans ces pays, et quelle protection contre des outrages pires que la mort ? »*

Réponse du Père d'Alzon le 22 septembre 1861 : « *Ma chère fille, Votre lettre m'arrive à l'instant. Ce que je voulais vous dire, le voici: 1° que le tombeau de la Sainte Vierge me semblerait admirablement gardé par les Assomptiades; 2° que ce tombeau, occupé par des schismatiques, appartient aux Latins et que des négociations ont lieu pour le leur faire rendre; 3° qu'il n'est pas plus exposé et même moins que tout autre point de la Syrie et de la Judée; 4° que le patriarche Mgr Valerga pourrait être mis dans nos intérêts; 5° que si vous faites un établissement en Orient, je voudrais vous le voir former à Jérusalem, au tombeau de la Sainte Vierge. Quant au Cénacle, il faudrait l'acheter; je le crois à vendre. J'avais pensé au tombeau de la Sainte Vierge pour vous, au Cénacle pour nous. S'il ne s'agissait que de 400.000 francs, j'y mettrais bien volontiers le prix du Vigan; j'y pense depuis deux mois. »*

Le 28 septembre Mère Marie-Eugénie écrit au Père d'Alzon : « *J'ai oublié hier de vous parler de ce que vous me disiez pour les Saints Lieux. Si vous avez quelque idée d'acheter le Cénacle, de grâce n'en dites rien à personne, pour qu'on ne sache pas qu'un homme riche y pense, ne faites aucune démarche, il faudrait s'y prendre avec beaucoup d'habileté, et on l'aurait peut-être à très bon marché. Voulez-vous que je consulte sur la chose Mr Thouvenel [ministre des affaires étrangères de Napoléon III de 1860 à 1862] dont la femme m'aura facilement audience pour un projet qui rentre si fort dans les vues de la politique française, très désireuse de prendre le plus de terrain possible en Orient. Bien entendu je ne dirais pas que c'est pour vous et votre Congrégation. Si on avait le Cénacle, on n'aurait qu'un monceau de ruines ; donc il faudrait y apporter le double de la somme qu'on mettrait à l'achat. Un ingénieur, un laïque habile, serait le meilleur intermédiaire. En d'autres mains, je craindrais qu'on ne vous entraîne à des dépenses et à des prix qui seraient faciles à éviter avec de meilleurs intermédiaires, et qui dépasseraient votre fortune. »*

Apparemment, il n'y a pas de réponse écrite directe à cette lettre.

Mgr Lavigerie est favorable au projet.

Le Père d'Alzon avait dû faire part de son projet également à l'abbé Payan d'Augery, le directeur marseillais de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient. La lettre que lui écrivit ce dernier le 30 octobre 1861 nous en donne la certitude : « *Je tiens à vous rendre compte de ma conversation avec Mgr Lavigerie [Alors en poste à Rome, et directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient]. Ce dont vous m'aviez chargé de l'entretenir est d'un intérêt trop majeur pour notre oeuvre, pour que cela n'ait pas primé tout ce que nous avons à nous dire. Votre projet d'un Séminaire maronite lui avait déjà souri, je vous en avais donné l'assurance; la pensée de l'établir en Palestine, au milieu de la langue et des peuples que devront évangéliser les futurs séminaristes, lui sourit bien davantage. Agir ainsi, c'est, en effet, faire un double bien: donner au clergé maronite l'influence du clergé français et ne pas lui faire perdre ses rites et ses habitudes. Fonder cet établissement à Jérusalem semble à notre directeur le plan le mieux conçu. C'est près du tombeau de Jésus-Christ, c'est en présence de ces vieux murs du Cénacle, témoins de l'institution du sacerdoce, que professeurs et élèves se sentiraient animés d'un plus violent désir d'atteindre par la sainteté et le zèle le niveau auquel leur divin Maître a voulu les placer. Ce projet entrerait pleinement dans les vues de l'Oeuvre des Ecoles*

d'Orient, qui lui promet dès aujourd'hui, non seulement ses sympathies, mais encore ses subventions annuelles. Il donnerait, en effet, à nos enfants adoptifs de France et de Syrie le dernier cachet sacerdotal qui perfectionnerait l'enseignement reçu dans les Petits Séminaires et dans les collèges...»

Le 5 janvier 1862, le Père d'Alzon écrit au Frère Vincent de Paul Bailly, étudiant à Rome : « *Cher ami, Faites examiner, mais très prudemment, ...si nous pouvions avoir l'espoir qu'on nous permît d'avoir le Cénacle de Jérusalem. Le P. de Damas [Le P. Amédée de Damas S.I. (1821-1903) était alors procureur des missions de Syrie] le pense, parce qu'il n'a jamais appartenu aux Franciscains Tout ceci avec grande prudence. Adieu.* » [Le Père d'Alzon, peu informé encore de la situation, se fie à ce que lui a dit le Père de Damas ; il semble ignorer en effet que les Franciscains, qui en furent chassés en 1523 n'ont jamais cessé de revendiquer la propriété du Cénacle.]

Le Fr. Bailly vit le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, le 10 janvier ; il en reçut un accueil plutôt réservé, le préfet de la Propagande trouvant qu'on entreprenait trop de choses, quand on n'avait personne sous la main pour les accomplir. "*Vous n'êtes pas prêts, avait dit le cardinal, il faut d'abord grandir à l'ombre*" (Lettre de V. de Paul Bailly au P. d'Alzon du 27 mars 1862).

Le 17 mars 1862, le Père d'Alzon charge à nouveau le Frère Vincent de Paul Bailly d'une démarche auprès du cardinal Barnabo : « *Mon bien cher enfant, Vous pourriez donc aller trouver le card[inal] et lui dire que j'ai reçu sa lettre, qu'un de mes amis, M. du Lac, étant en relation intime avec le chancelier du patriarche de Jérus[alem], j'ai fait ouvrir une négociation pour savoir s'il y aurait possibilité d'acheter le Cénacle à Jérusalem, que j'y mettrai une somme assez ronde. Le P. de Damas m'avait dit que pour 60.000 francs on aurait cela, si l'ambassade s'en occupait. J'ai peut-être mieux que l'ambassade, un ami de Fuad-Pacha et d'Aali-Pacha, le grand-vizir et le ministre des Affaires étrangères de là-bas [Il s'agit de Pierre Baragnon, ancien élève du collège de l'Assomption, tout dévoué au P. d'Alzon ; il rédigeait en français le 'Journal de Constantinople' qui reflétait la pensée du grand vizir et du ministre turc des Affaires étrangères. L'amitié de ces hauts personnages en faisait un homme influent]. Vous expliqueriez que cela ne presse pas, que je fais donner une éducation à nos enfants syriens en France. Cela durera quelque temps, mais ce pourra être un bon noyau pour plus tard. Sur huit cinq au moins veulent se faire prêtres. On les rendrait à leur rite, et cependant on leur aurait donné un peu de zèle et des mœurs latines. Quant à la propriété, je voudrais que notre petite Congrégation occupât ce sanctuaire ; mais cependant je ferais pour tous les arrangements, pour faire le bien, ce que désirerait la Propagande. Puis, vous ajouterez que je compte aller à Rome dans la semaine de Pâques ou la suivante, et que si Son Eminence a quelque chose à me dire, je l'écouterai avec reconnaissance.* » Nous pouvons noter au passage que le Père d'Alzon est prêt à ne pas exiger la propriété du Cénacle pour sa congrégation, son seul souci étant de faire le bien.

Quand le P. d'Alzon se rend donc à Rome avec le pèlerinage de Nîmes, du 19 mai au 15 juin 1862, pour la canonisation des martyrs du Japon, il a en tête son projet de Jérusalem, dont il compte bien s'entretenir de vive voix avec le cardinal Barnabo, préfet de la

Propagande. Après le décès de sa sœur Augustine, puis de sa mère, en 1860, il restait seul héritier de la fortune maternelle, avec sa sœur Marie de Puységur. Or, en fin d'année 1861, le partage à l'amiable venait d'être fait entre Marie et lui ; il se trouvait à la tête d'une grosse fortune, faite surtout de biens immobiliers (maison de la Condamine au Vigan et plusieurs fermes et terres) qu'il lui faudrait vendre petit à petit. A Rome, on savait qu'il disposerait d'une somme de 400.000 francs destinée à racheter des sanctuaires palestiniens et à fonder un séminaire maronite.

Quand la Providence passe par des intrigues bien humaines !

Sur le bateau, de Marseille à Civitavecchia, le P. d'Alzon s'entretint de ses projets avec le P. Jérôme Kajziewicz, qui était du même pèlerinage ; or le P. Jérôme était alors le Supérieur général des Résurrectionnistes polonais, avec qui il était question de fusionner. Fondés à Paris par un groupe de réfugiés polonais, les Résurrectionnistes possédaient à Rome un couvent attenant à l'église Saint-Claude des Bourguignons, où logeaient les étudiants assomptionnistes. Le P. d'Alzon s'était lié avec les religieux Résurrectionnistes au cours d'un voyage à Paris en 1843, par l'entremise de Mère Marie-Eugénie de Jésus qui les connaissait déjà. Il admire le désir de ces religieux de vouloir éteindre le schisme oriental. Il écrit à celle-ci le 2 novembre 1846 : « *Ce projet magnifique me semble offrir le plus bel avenir à ces messieurs qui se proposent de prendre pour un de leurs foyers Constantinople, et qui se dévoueront aussi, quand le Pape le voudra, à travailler en Russie.* » Les relations d'amitié et le même esprit romain firent naître, de part et d'autre, le désir de se mieux connaître et peut-être de s'unir un jour. Les Résurrectionnistes désiraient donc avoir une mission auprès des slaves bulgares, mais le Père Jérôme savait que le Pape ne souhaitait pas confier cette mission à des Polonais, afin d'éviter des conflits avec les Russes.

Le mardi 27 mai au matin, pendant que son évêque, Mgr Plantier était reçu par le Pape, le P. d'Alzon rencontra plusieurs prélats qui le détournèrent de son projet d'acheter le Cénacle et d'établir un séminaire maronite à Jérusalem. Tous, informés et influencés par le P. Jérôme qui, suite aux conversations qu'il avait eues sur le bateau trouvait providentielle cette occasion de prendre pied à Constantinople en mettant en avant l'union projetée avec le Père d'Alzon, lui dirent que le Pape préférerait le voir se tourner vers les Balkans et consacrer sa fortune disponible à soutenir la mission naissante de Bulgarie. Dans une note du P. d'Alzon (Ecrits Spirituels p.1449-1451), on peut lire : « *En arrivant à Rome, Mgr Howard me poussa à m'occuper des Bulgares, Mgr Lavigerie et Mgr Talbot m'y poussèrent également ; je répondis que j'avais commencé une œuvre pour les Syriens du consentement du cardinal Barnabo, que je ne pouvais changer sans une manifestation de la volonté du Saint-Père ou de la Propagande, sous peine de passer pour un homme léger.* » [Mgr Howard, futur cardinal, n'était encore que camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté ; Mgr Talbot était consultant de la Propagande et de la Congrégation des Rites. Lettre 1802,note4]

Le mardi 3 juin 1862, au cours de l'audience publique accordée aux pèlerins de Nîmes, s'adressant au P. d'Alzon, Pie IX déclara : « *Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident* ». Cette bénédiction en fait n'indiquait pas nécessairement clairement la volonté

du Pape, et elle n'était pas une surprise absolue pour le Père d'Alzon, puisqu'il avait, sinon des œuvres en Orient, du moins déjà des projets pour Jérusalem.

Le mardi 3 juin au soir, Mgr Simeoni, secrétaire du cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, se rend auprès de Pie IX pour lui faire part des réticences du cardinal Barnabo ; mais le Pape répète : « *Et si je dis que moi je le veux...* ». Le P. d'Alzon est prévenu que le Pape voulait le voir et qu'il devrait se présenter le vendredi matin suivant.

C'est le vendredi matin 6 juin, au cours de l'audience privée accordée par Pie IX que le Pape confirme sa volonté. Continuons la lecture de la note du P. d'Alzon : « *Le vendredi 6 juin, je me rendis au Vatican à 9 h. 15 ; je n'attendis que cinq minutes. Le Pape me reçut dans sa bibliothèque particulière. Il parla le premier, me dit qu'il était au courant de tout, qu'il approuvait tout, qu'un collège pour préparer les Bulgares au retour de la foi catholique lui semblait une œuvre très nécessaire, que la difficulté était de régénérer le pays par les prêtres, quand les prêtres étaient plus corrompus que les populations. Je lui parlai des Polonais qui pourraient nous aider ; il approuva l'idée à la condition que la Propagande donnerait son consentement au choix que je pourrais faire ; il me dit que les Polonais étaient de braves gens, mais lui avaient fait quelquefois des imprudences. [...] En sortant de chez le Pape, je me rendis chez Simeoni qui était en conseil avec Barnabo ; il fut enchanté de la tournure que prenaient les affaires et il m'engagea à suivre la voie indiquée par Pie IX. Je le priai d'aller demander pour moi une audience à Barnabo, qui m'indiqua le soir même. Je fus exact. Je m'excusai auprès de Barnabo qui fut parfait. [Barnabo avait approuvé le projet de Jérusalem et était réticent pour les Balkans]. Je dois déclarer qu'il m'édifia profondément par la rondeur avec laquelle il me dit qu'il fallait toujours suivre la direction du Pape, qui avait l'assistance perpétuelle du Saint-Esprit, tandis qu'il ne l'avait pas. Il me proposa d'envoyer deux personnes à Constantinople et en Bulgarie, pour étudier l'état des choses ; il m'offrit des lettres... (Note demeurée incomplète.)*

Pie IX détourne le Père d'Alzon de Jérusalem au profit de la Bulgarie.

L'audience que Pie IX lui accorda le 6 juin 1862, marqua un tournant décisif dans l'orientation apostolique de la congrégation. Citons un extrait de la lettre de Vincent de Paul du 7 juin 1862 (lendemain de l'audience) au P. Picard: "*Le St Père a fait demander notre Père qui n'avait pas sollicité d'audience et lui a proposé de renoncer aux oeuvres d'Orient, orientales, pour s'occuper de l'oeuvre d'Orient des Bulgares, qui a besoin de plus de secours et qui n'a pas les mêmes sympathies que les autres. Ainsi rien pour le Cénacle à l'avenir. Cette proposition est effrayante, car tous ensemble nous ne pourrions pas la porter, mais le Père a pu entretenir le Pape d'un autre projet qui, agrandissant encore notre champ de bataille déjà si étendu, nous faciliterait peut-être les moyens de se rendre au désir du St Père. La réunion des Pères Polonais et des P. de l'Assomption est décidée en principe.*" De ces mots de Vincent de Paul retenons, en dehors de son effroi devant les perspectives nouvelles qui s'offrent pour la congrégation, la mention faite par le P. d'Alzon devant le pape de la collaboration possible avec les Pères polonais, la résurgence du projet d'union avec ces derniers, et le fait que le pape dirigeait le P. d'Alzon vers la Bulgarie, ce qui amenait à abandonner les projets pour le Cénacle.

Le 27 juin 1862, le Père d'Alzon écrit à Pierre Baragnon : *« Je vous remercie, mon cher ami, de l'activité que vous mettez à l'affaire du Cénacle. En ce moment, je suis un peu moins pressé par la raison toute simple que, comme je vous l'ai déjà écrit, le Pape désire surtout que je m'occupe de la Bulgarie. Je crois vous avoir déjà annoncé la visite du P. Jérôme Kajziéwicz, qui est probablement déjà parti de Rome et qui se présentera chez vous. »* Il a en effet été convenu avec le cardinal Barnabo, qu'en attendant l'arrivée d'Assomptionnistes à Constantinople, le Père Jérôme ira sur place pour se rendre compte de la situation. Le premier assomptionniste qui se portera volontaire et arrivera en Turquie en décembre 1862 est le Père Galabert. Le Père d'Alzon lui-même s'y rendra pour prêcher le carême, projetant de se rendre à Jérusalem pour les Rameaux. Mais le 25 février 1863 il écrira depuis Constantinople au Père Vincent de Paul : *« Je compte être à Rome la seconde semaine après Pâques. Décidément, il faut renoncer au voyage de Jérusalem. On ne peut tout faire à la fois, et l'affaire de Constantinople est assez sérieuse pour nous en occuper exclusivement. »*

L'affaire du Cénacle n'est pas close pour autant.

Il sera question du Cénacle pendant quelque temps encore, car Le Père d'Alzon n'a pas renoncé à son idée de séminaire pour les maronites à Jérusalem et à l'établissement des Religieuses de l'Assomption près du Cénacle. Mais il lui faudra trouver d'autres fonds.

Le 27 novembre 1862 Mère Marie-Eugénie lui écrit : *« J'ai à venir compléter une conversation dont la conclusion n'a pas été tirée faute par moi d'avoir pu réunir le conseil avant votre départ [de Paris pour Nîmes]. C'est pour l'affaire de Jérusalem. Je viens de réunir les sœurs et elles reculent devant l'acquisition proposée puisque ce n'est pas le tombeau de la Ste Vierge, mais seulement le lieu où la tradition semble établir qu'elle est morte. [...] Plus tard peut-être, un sanctuaire plus précieux, le tombeau de la Vierge ou le Cénacle pourront être acquis, mais ce serait plus probablement pour vos religieux puisque nous n'avons personne à envoyer à Jérusalem. [...] Aucune d'elles n'accepte pour le moment. Mais elles pensent que si l'Impératrice [l'épouse de Napoléon III] eut voulu faire une fondation là, il serait possible qu'elle nous en chargeât en prenant la dépense de l'achat à son compte, d'autant qu'elle ne pourrait acquérir si on savait que c'est pour elle. Si je lui demandais une audience et lui offrait cette occasion il faudrait que même Mr. Pierre [Baragnon] ignorât qu'elle est derrière nous, mais je ne voudrais le faire que si vous l'approuviez. Il est assez probable que l'Impératrice serait enchantée de confier son sanctuaire à des Religieuses, supposé que plus tard nous en eussions qui pussent aller là et qu'on y eût bâti. Je laisse cela entièrement à votre sagesse. »* La lettre suivante du Père d'Alzon ne fait pas allusion à cette question.

Le 6 décembre, le Frère Vincent de Paul a envoyé au P. d'Alzon une note sur un entretien que le P. Galabert et lui-même ont eu la veille avec Mgr Simeoni. Il y a été question notamment du projet d'union entre les Résurrectionnistes et les Assomptionnistes auquel, a dit Mgr Simeoni, le St-Père s'intéresse beaucoup. Et, dans le feu de la conversation, une parole du pape lui-même a échappé au secrétaire de la Propagande: *"Je crains, a dit le St-Père, que si on ne s'entend pas, l'affaire tombe dans l'eau et que nous perdions les fonds destinés à ce séminaire et dont dispose le P. d'Alzon."* Le 15 décembre 1862, le Père d'Alzon écrit au Frère

Vincent de Paul Bailly : « *Je savais bien que leur grande peur était que les fonds ne vissent à échapper. Et c'est pourtant vous qui vous opposez à ce que je les rassure. Allez trouver Simeoni et dites-lui qu'à moins que je ne meure d'ici là, il peut considérer l'argent comme donné, que ce sera une somme entre 300.000 et 400.000 francs, que cela dépendra du prix de la vente de la terre que j'affecte à cette destination. Ajoutez qu'il y a un mois on m'avait fait offrir à Jérusalem l'emplacement de la maison où la Sainte Vierge est morte. Fuad-Pacha avait donné l'ordre de tout faciliter. J'ai refusé, parce que je veux le Cénacle, et non pas ce sanctuaire, tout précieux qu'il puisse être. Il paraît qu'on l'aurait eu pour 20.000 francs au plus. Ceci doit être secret; les Turcs et les Juifs nous lapideraient.* »

Au cours de son séjour à Constantinople, le Père d'Alzon a pu obtenir des précisions concernant Jérusalem. Trois jours après son arrivée, il écrit le 24 février 1863 à Mère Marie-Eugénie : « *Ceci sous le secret, voulez-vous ou ne voulez-vous pas décidément la place où la tradition porte que mourut la Sainte Vierge et où constamment elle a vécu de très longues années ? Pourriez-vous y mettre 20.000 francs, d'ici à six mois ? Cela n'ira pas à plus. Je parle de l'emplacement qui est vaste : un triangle, dont les côtés ont été de 45 à 65 mètres ; au centre, les fondations d'une église ruinée sur le lieu où l'on suppose que fut la maison de la Sainte Vierge ? Oui ou non. Si vous ne répondez pas, ce sera non. Dans tous les cas silence absolu, mais le plus absolu.* » [Ce terrain de la Dormition sera offert par le Sultan à l'empereur Guillaume de Prusse, à l'occasion de sa venue à Jérusalem en 1898]

Le 10 mars 1863, Mère Marie-Eugénie répond : « *Enfin j'ai pu réunir nos sœurs du Conseil : elles sont toujours pour la négative pour Jérusalem ; quelque unes y sont si arrêtées que j'essaierais en vain de changer leur pensée à l'heure qu'il est, soit parce qu'elles pensent que nous n'y pourront pas fonder de longtemps, soit parce qu'elles trouvent que nous avons déjà bien des dettes. Mais Mlle de Nicolai qui est à Jérusalem pour racheter les sanctuaires précieux donnerait peut-être l'argent pour conserver le lieu jusqu'au temps où vous ou nous pourrions le reprendre. Vous pourriez lui écrire directement pour lui demander si elle voudrait mettre 20.000 fr à acheter un lieu précieux que vous ne pouvez désigner que si elle accepte la proposition.* »

Avant que cette lettre n'arrive, le Père d'Alzon lui avait écrit le 5 mars 1863 : « *Ma chère fille, Je crois qu'il faut renoncer au sanctuaire de la Sainte Vierge, à Jérusalem, mais vous pourriez le faire proposer à l'impératrice sous le plus grand secret: 20.000 francs suffiront pour l'emplacement qui est grand, mais il faut le secret, parce que sans cela les Grecs le feront monter à des prix fabuleux. Quant au Cénacle, il a plus d'authenticité, mais je recule. Evidemment Dieu nous appelle ici, [à Constantinople]... »*

Enfin, le 24 mars 1863, en réponse aux lettres reçues de Mère Marie-Eugénie, le Père d'Alzon écrit : « *Je crois qu'il faut renoncer à Jérusalem. Eh ! mon Dieu, il y a bien assez à faire ici.* » Ce sera semble-t-il la dernière mention des projets pour Jérusalem dans la correspondance du Père d'Alzon. Jérusalem est abandonnée au profit de la Bulgarie. Les Assomptionnistes attendront 1882, deux ans après la mort de leur fondateur pour venir à Jérusalem ; et ce sera pour le service des pèlerinages de pénitence qui se renouvelleront chaque année, et auront pour conséquence la construction de l'hôtellerie de Notre-Dame de

France, puis après la première guerre mondiale, la construction du sanctuaire de Saint-Pierre en Gallicante.

Que sont devenus les petits syriens par qui tout a commencé ?

Avant de clore cet entretien, peut-être est-il bon de dire un mot sur ce que sont devenus les petits syriens accueillis à Nîmes de 1861 à 1866, qui furent à l'origine des projets pour Jérusalem. Le 11 juillet 1862 le Père d'Alzon, qui vient de se voir confier par Pie IX le soin de fonder un séminaire pour les bulgares unis, écrit au Frère Vincent de Paul Bailly : « *Il est évident que nos petits Syriens nous seront utiles; 5 au moins sur 8 veulent se faire prêtres, peut-être tous. Comme je leur fais dire sans cesse par le Fr. Joseph [Abdou] qu'ils sont entièrement libres, nous n'avons pas à nous inquiéter de leurs dispositions cachées. Seulement, sauf le Fr. Joseph, ils sont bien jeunes; mais comme ils ont pris un bon pli, ce pourrait être un excellent noyau pour un collège à Constantinople.* »

Le 13 novembre 1862 il écrit au Frère Vincent de Paul Bailly : « *Les Syriens vont bien. Je leur ai donné à déjeuner ces jours-ci et je leur ai dit que, quoique je fusse bien aise de les voir prêtres, je les aiderais dans leurs diverses carrières. Frère Joseph [Abdou] a été scandalisé. Je préfère, moi, qu'ils ne se donnent à Dieu qu'autant qu'ils le voudront.* »

En juin 1863, le Père d'Alzon adresse à la Propagande une consultation dans laquelle il demande s'il peut recevoir dans sa congrégation les jeunes Syriens élevés dans son collège et si ces enfants, de rite oriental, pourraient suivre le rite de la congrégation. « *Sur les huit, six au moins manifestent le désir d'être un jour prêtre; un septième est encore incertain, le huitième voudrait étudier la médecine, et le P. d'Alzon croit préférable de leur laisser la plus entière liberté, afin que ceux qui voudraient se donner à Dieu pussent le faire plus sincèrement.* »

Le 4 avril 1864, le P. d'Alzon écrit à l'abbé Payan d'Augery : « *Les petits Syriens m'étonnent un peu et je ne sais si je dois peser sur eux. Le choix qu'on a fait à Beyrouth est déplorable. Quant au Fr. Joseph Abdou, il est poitrinaire, ne peut se livrer à aucune étude sans tomber malade. Nous avons eu quelques jeunes gens dans sa position qui l'ont bien vite dépassé pour les résultats intellectuels, quoiqu'il fût tout d'abord bien plus avancé qu'eux. Vous comprenez dès lors son profond découragement. Je ne le renverrai pas, mais comme il n'a fait des vœux que pour trois ans, si d'ici là il ne se sent pas le courage de persévérer, je ne le retiendrai pas. Il est triste de voir ces populations maronites manquer complètement du nerf qui leur serait si nécessaire pour reconquérir leur liberté. Quant à ceux de nos Libanais qui veulent retourner en Syrie, ils iront, s'ils le veulent, mais ce sera pour y rester. C'est tout simple. Puisque le Pape désire que je m'occupe plus spécialement de la Bulgarie, je m'en occuperai et lâcherai tous les autres, sans les congédier moi-même cependant.* »

Le 2 juillet 1864 le P. d'Alzon écrit à l'abbé Payan d'Augery : « *Votre étonnement au sujet de nos Maronites m'étonne. Dès que je vis le choix sans discernement, et en dehors des conditions posées par moi, de ces petits Orientaux, je prévis ce qui arriverait. On m'envoyait, pour être prêtre, un enfant élevé dans une maison anglo-protestante. Un des principaux abbés du mont Liban, que j'avais vu à Rome, vient ici pour défendre à ses neveux de se faire prêtres.*

Ne nous décourageons pourtant pas, nous en aurons quelques-uns qui iront bien. Mais que l'Orient est tombé bas! L'enfant, que vous avez fait embarquer, avait 500 francs de son père pour son voyage. On me dit la famille Choukri fort riche, et pourtant elle laisse élever ses enfants à nos frais. »

Le 9 août 1864, le P. d'Alzon écrit au Père Petetot, supérieur de l'Oratoire : « *J'ai déjà, avec l'autorisation du Pape, dans ma Congrégation un prêtre du rite grec et j'y ai également donné l'habit à trois jeunes Syriens.* » [Le prêtre grec est le P. Jérôme Démétriades, novice depuis janvier. Les trois jeunes Syriens sont un profès, le Fr. Joseph Abdou, et deux novices, les Frères Eli Hanna et Michel Massabki.]

Le 5 octobre 1864 on apprend par une lettre au Père Hippolyte Saugrain, maître des novices au Vigan, le départ du Frère Joseph Abdou. Ils n'ont pas l'air de s'affliger outre mesure de son départ, répondra le P. Hippolyte le 9 octobre.

Le 11 juillet 1865, dans une lettre au Père Galabert : « *Nous nous débarrassons peu à peu de petits Syriens, et ce n'est pas sans une certaine joie. L'essai a été complètement malheureux. Sauf Hanna et Demetrius, les autres nous laissent de pauvres souvenirs. Massabki est parti, l'ex-Frère Joseph est je ne sais où à faire du commerce; quant aux deux Choukri, dont les parents sont dans l'aisance et ne veulent rien donner, ils sont dans la colonie de Mme Varin jusqu'à nouvel ordre. Abdallah, bon enfant et paresseux, veut s'en retourner chez lui, et ses parents ne veulent pas le recevoir. Aussi je les abandonne un peu à eux-mêmes et surtout je ne m'occupe pas de leur oeuvre.* »

Ce qui avait poussé le P. d'Alzon à former les séminaristes maronites dans leur pays et dans leur milieu, c'était la conviction que, selon le mot du Comité des Ecoles d'Orient, l'émigration des enfants syriens en France constituait, une "vaste exploitation". En moins de trois ans, sur environ 200 élèves syriens que divers Séminaires accueillirent, on compta quatre vocations en tout, et peu consolantes, encore. Les signes de vocation sacerdotale n'étaient qu'un prétexte mis en avant pour recevoir une éducation européenne, à peu de frais ou même sans aucun frais. Malgré les nombreuses lettres de Jésuites, Lazaristes, Capucins et Franciscains de Syrie, qui le dissuadaient d'hospitaliser ces soi-disant orphelins et de les élever à la française, le Père d'Alzon avait cru pouvoir former avec eux le noyau d'un futur séminaire à Jérusalem, estimant que sur place, tout au contraire, avec les garanties que donneraient les missionnaires, il y avait lieu d'espérer que pareil mécompte ne se produirait point.

Malgré sa générosité, le Père d'Alzon n'a donc pas vu aboutir son projet pour Jérusalem. Fidèle à sa promesse, il versera le produit de son héritage au vicariat de Constantinople, portant les efforts de sa congrégation vers la Bulgarie, et fondant en 1865 la congrégation des Sœurs Oblates de l'Assomption pour seconder les Pères dans cette mission. Mais ceci est une autre histoire, dont nous aurons l'occasion de parler pour les 150 ans de leur fondation.

P. Jean Daniel Gullung, supérieur de la communauté de Saint-Pierre en Gallicante.